



Le mot du Maire

Chères Weitbruchoises
Chers Weitbruchois,

Avec l'arrivée des beaux jours, un sentiment de liberté nous gagne, nous avons tendance à relâcher nos efforts. Ce n'est pas le moment et les gestes barrière restent plus que jamais d'actualité même si la vaccination progresse rapidement.

À cause de la Covid, le nettoyage de printemps a été revu et des classes ont été momentanément fermées dans les écoles. Cela n'a pas empêché la commune d'avancer sur les chantiers en cours comme les nouvelles installations footballistiques qui seront livrées cet automne, de même que la jonction entre la rue Strieth et le chemin du Birkwald.

Certaines associations, dont le FCW, la Gallia, la Société d'Aviculture et Wapama, se sont adaptées en proposant des repas à emporter qui ont remporté un vif succès.

Des projets sont lancés comme la future zone d'activité route de Gries et la recherche d'acquéreurs pour l'ancienne école rue de Brumath.

Enfin, la célébration des grands anniversaires a repris le 1^{er} juillet 2021 après cette période compliquée sur le plan sanitaire et plus d'un an d'interruption.

Nous remercions les personnes que nous n'avons pas pu rencontrer, de leur compréhension et nous leur témoignons toute notre sympathie.

Je vous souhaite de tout cœur, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, de très belles vacances d'été.

Bonne lecture !

Votre maire
Damien Henrion

Les Nouvelles Installations Footballistiques à l'espace Strieth

Ce chantier majeur a démarré il y a un peu plus d'un an. En 2021 l'avancée des travaux, sous période Covid et un printemps pluvieux, a connu quelques difficultés. Néanmoins le chantier progresse. Les deux terrains synthétique et naturel sont finalisés. Après réception partielle du terrain synthétique, les plus jeunes footballeurs ont eu le plaisir de s'entraîner dès les vacances de février sous une météo clémente. Les vétérans se sont remis en jambe avec des séances de gainage les dimanches matins en suivant les règles sanitaires en cours.

À l'intérieur du club-house, les artisans s'activent. Des travaux d'étanchéité et d'isolation ont démarré. Avant le flocage de la charpente, les suspentes des équipements techniques électriques et de chauffage sont réalisées. Des travaux sanitaires de distribution de réseaux d'eau pour les pièces humides, telles



que les douches dans les vestiaires, sont en cours. La ventilation du bâtiment associée au système de chauffage doit garantir la qualité de l'air intérieur. De grandes baies vitrées illuminent la grande salle-bar. À l'entrée du stade, le secteur « billetterie » suivi d'un pas d'âne cheminant jusqu'au bâtiment, devient visible.

Des réunions hebdomadaires de chantier permettent un suivi régulier de l'avancée des travaux.

La fibre arrive à WEITBRUCH !

Le consortium Rosace missionné par la Région Grand-Est a mis en place le réseau fibré de notre commune.

Le premier secteur a été ouvert à la commercialisation le 31 mai 2021. L'ouverture commerciale prévisionnelle du second secteur est attendue au 4^e trimestre. Les foyers éligibles peuvent faire les démarches avec un opérateur Internet partenaire ROSACE. Vous trouverez l'ensemble des renseignements sur le site internet de la commune ou celui de Rosace www.rosace-fibre.fr/.

Nous vous rappelons qu'aucun opérateur n'a le monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit hors actions spécifiques en domaine privé.

Ces travaux nous permettront de bénéficier d'un accès Internet à très haut débit.



Fête Nationale 2021

Les festivités auront lieu cette année

- **LE 13 JUILLET** au soir, Bal populaire au Millenium organisé par la Gallia et animé par « Stéréo »
- Feu d'artifice à 23 h

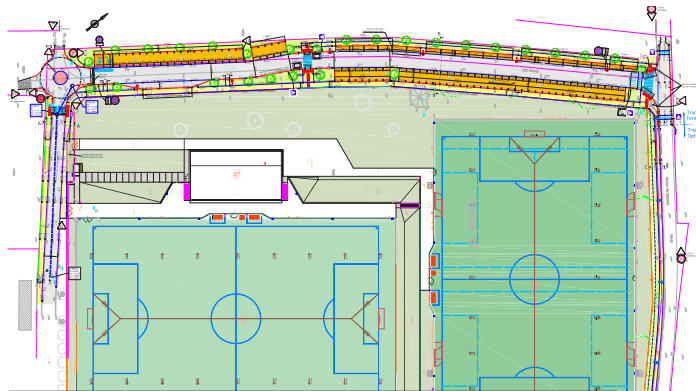
- **LE 14 JUILLET** à 11h, dépôt de gerbe au monument aux morts

Travaux de voiries

Depuis quelques semaines, un nouveau chantier de voirie encerclant les Nouvelles Installations Footballistiques se rajoute dans le paysage de l'espace Strieth. Ce nouveau projet de voirie, lancé dans le cadre du plan de relance a pour ambition de créer des places de stationnement à proximité de l'espace foot, et de relier le village via une liaison piétonne plus sécuritaire tout en préservant l'accès aux terres agricoles.

Les deux chantiers avanceront en parallèle pour se terminer cet automne.

Un autre projet de voirie concernant la rue principale, entre le rond-point de la mairie et la rue de la Chaux, est actuellement à l'étude.



Nettoyage de printemps en deux temps

En raison des règles sanitaires en vigueur au mois de mars, le nettoyage de printemps n'a pas pu être organisé sous la forme habituelle avec les associations locales, les chasseurs et les concitoyens.

Au vu de la prolifération habituelle de déchets de toute nature, ce sont les agents municipaux qui se sont chargés

de nettoyer les fossés et les abords des routes et des chemins.

Force est de constater que la situation empire d'année en année.

En complément, une matinée de travail a été organisée pour les élus afin de nettoyer les espaces communaux tels que les terrains de jeux, les abords de l'espace Strieth et le cimetière.

Hall de basket « Gallia »

Le sol du terrain de jeu de basket a fait son temps. Devenu glissant avec des risques de blessures pour les joueurs, la commune a décidé de le changer.



L'ancien sol a été déposé par les agents communaux et mis en vente. Le choix du nouveau sol, en accord avec le club, s'est porté sur un sol sportif Taraflex polyvalent aux performances et résistances élevées. Les décors et coloris ainsi que les incrustations sont laissés à l'appréciation du club. Un entretien facilité du terrain ainsi qu'une résistance au poinçonnement sont des atouts supplémentaires non négligeables. Que ce nouveau revêtement permette aux équipes de la Gallia d'entamer une nouvelle saison riche en succès !



Ancien logo de la Gallia mis à jour lors de la dépose

Une convention entre 7 agriculteurs et la commune est signée pour 8 ans

L'arrêté du 27 décembre 2019 précise les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires notamment à proximité des habitations et la possibilité d'élargissement des zones de non-traitement moyennant une charte entre les agriculteurs et les communes.

À Weitbruch, un accord a été trouvé entre les 7 agriculteurs et la commune : la bande de 3 mètres le long des habitations, qui peut être cultivée mais non traitée, est élargie à 5 mètres etensemencée de fleurs mellifères. La commune indemniserà les agriculteurs à hauteur de 20 €/are.



Protégeons notre eau potable et notre environnement



Depuis 2018, la commune n'utilise plus de pesticides pour entretenir les espaces verts, les voiries, le cimetière et le terrain de football pour préserver la nappe phréatique et donc notre eau potable et tous les organismes vivants qui en dépendent.

En outre, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent utiliser que des produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle (la liste des produits est sur le site de la commune ou du ministère de l'agriculture et de l'alimentation).

Vous pouvez ramener les produits chimiques qui sont interdits et encore en votre possession à la déchetterie de Geudertheim par exemple ou tout autre point de collecte listé sur le site de Eco-DDS

Soyons efficaces ENSEMBLE !

Pour préserver les bonnes relations de voisinage

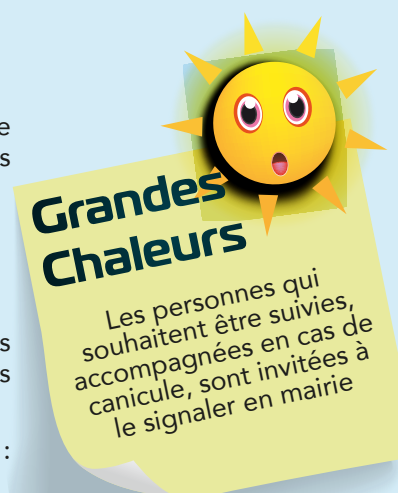
Nous rappelons que l'utilisation de machines ou d'outils qui peuvent causer une gêne comme la tondeuse, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques etc...

Est interdite les dimanches et jours fériés

Est autorisée du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Il est interdit de brûler à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets ménagers et assimilés, des déchets végétaux provenant des vergers, des jardins, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales

L'intégralité de l'Arrêté municipal du 23 juin 2010 est sur le site de la commune : www.weitbruch.fr/Votre_Mairie/Les_arretes_municipaux_et_prefectoraux.html



Grandes Chaleurs

Les personnes qui souhaitent être suivies, accompagnées en cas de canicule, sont invitées à le signaler en mairie

Pour que les chiens restent nos amis ...

Nous constatons une augmentation des déjections canines sur le domaine public. C'est pourquoi nous rappelons que pour une raison de salubrité et d'hygiène, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les excréments dans tous les espaces verts publics et massifs de fleurs, autour des arbres, dans les espaces de jeux ouverts aux enfants, dans la rue, sur les trottoirs, sans oublier aux abords des églises.

Pour information il existe des ramasse-crottes (rouleau avec des petits sachets) qu'on trouve dans le commerce et qui se clipsent facilement à la laisse de votre compagnon à 4 pattes pour l'avoir toujours à portée de main. Par ce petit geste vous respectez le travail de nos agents et vous contribuez au mieux vivre ensemble.

Nous comptons sur votre sens civique dans l'intérêt de tous.

Arrêté municipal du 2 décembre 2014



Baignades dangereuses

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

✓ **Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau OU désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance**

✗ **Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne**

✗ **Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette.**

✗ **Ne vous absentez pas, même quelques instants.**

Pour plus d'informations
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades



Fête de la musique

La chorale des Patch Voices, sous la direction d'Alain Christophe, a enchanté les 200 personnes présentes lors de la fête de la musique.

La deuxième partie de la soirée qui comportait un concert de DJ Matt agrémenté par de la petite restauration organisée par la SEP a dû être annulée pour répondre aux contraintes sanitaires en vigueur.

Ce n'est que partie remise - Rendez-vous l'année prochaine !

École maternelle

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Tout-petits	7	Marie COMMEIRAS
Petite section	14	
Petite section	8	Gaëlle VINOT (Directrice)
Moyenne section	12	
Moyenne section	9	Nadège LANGEVIN
Grande section	12	
Moyenne section	8	Marie THIERCÉ
Grande section	13	
Soit au total 83 enfants		

Le planning de la rentrée échelonnée pour les petits et les tout-petits sera affiché en mairie et consultable sur le site de la commune.

École élémentaire

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Cours Préparatoire	20	Anne-Catherine KANDEL
Cours Préparatoire	7	Angélique ARNOLD
Cours Élémentaire 1	13	
Cours Élémentaire 1	24	Marie FABRE
Cours Élémentaire 2	6	Luce MOLET
Cours Moyen 1	18	
Cours Élémentaire 2	25	Aurélie SEGAUX
Cours Moyen 1	14	Mickael MEYER
Cours Moyen 2	10	
Cours Moyen 2	24	Jeanine DIETZ (Directrice)
Soit au total 161 enfants		

Calendrier des vacances scolaires 2021-2022

Rentrée scolaire

des élèves : jeudi 2 septembre 2021

Toussaint : du samedi 23 octobre
au dimanche 7 novembre 2021

Noël : du samedi 18 décembre
au dimanche 2 janvier 2022

Hiver : du samedi 5 février
au dimanche 20 février 2022

Printemps : du samedi 9 avril
au dimanche 24 avril 2022

Pont de l'Ascension : du mercredi 25 mai
au dimanche 29 mai 2022

Début des
vacances d'été : jeudi 7 juillet 2022

Les cigognes

Les cigognes, échassiers emblématiques de notre région, se sont installées au cœur de notre village en 2013 sur un pylône électrique au 2 rue des Messieurs. Les riverains sondés à l'époque ont accepté volontiers l'installation du nid mais en 2020, vu les importantes nuisances, ont demandé son déplacement. Les cigognes étant une espèce protégée, une demande d'autorisation de déplacement du nid a été introduite auprès de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) compétente en la matière. Le site des ateliers municipaux a été validé et le nid a été démonté après le départ des cigognes.

La commune a fait ériger à sa charge un mât surmonté d'une corbeille afin d'attirer le couple au retour de sa migration.



Peine perdue puisque le couple a préféré refaire un nid sur l'ancien site. Nous constatons avec joie que deux cigogneau sont en pleine forme.

Après le départ des cigognes pour leur nouvelle migration, la LPO réalisera le suivi des mesures compensatoires qui visiblement n'ont pas trouvé grâce auprès des cigognes. Des mesures complémentaires seront peut-être à envisager. Une concertation avec les riverains, les personnes intéressées et la LPO sera organisée à la rentrée à cet effet.

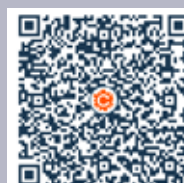
Citykomi® l'info locale en direct

La commune propose à ses administrés un nouveau moyen de communication via les smartphones. La diffusion de l'information par notifications se fait au travers de l'application Citykomi®, téléchargeable

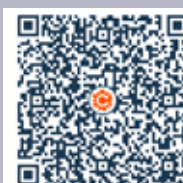
sur le téléphone depuis l'App Store ou Google Play Store selon le modèle de smartphone ou en flashant le ou les QR code (s) ci-dessous. Elle est totalement gratuite.

Ce canal de communication est destiné à informer les citoyens d'un événement important : coupure de route, incident majeur, arrêté municipal etc., ou d'un danger imminent pour la population. Le citoyen peut s'abonner librement aux informations de la commune de Weitbruch et/ou de la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) et se désabonner à tout moment.

Cette application ne collecte aucune donnée personnelle et respecte les dispositions de la loi informatique et libertés.



▶ Weitbruch



▶ Basse-Zorn